

16°R

34204

(28)

lettres

128

EMMANUEL BURY

**LE
CLASSICISME**

**L'avènement
du modèle
littéraire
français
1660-1680**

**NATHAN
UNIVERSITÉ**

2090

DL-27051993-15516

EMMANUEL BURY

Maître de conférences à l'université de Reims

LE CLASSICISME

L'avènement
du modèle
littéraire
français
1660-1680

16°R
36204
(28)

820
1536/148

NATHAN

Du même auteur

En collaboration :

Littérature française du XVII^e siècle, Paris, PUF, 1992.

À paraître :

Aux origines du classicisme : le Lucien de Perrot d'Ablancourt, Paris,
éditions Klincksieck.

Conception de couverture : Noémi Adda

Conception graphique intérieure : Agence Media

© Éditions Nathan, Paris, 1993.

ISBN 209190566-6

SOMMAIRE

Introduction : la notion de classicisme et la littérature française.....5

1. LA LONGUE HISTOIRE D'UN IDÉAL 13

1. Les faits 14

1.1 L'humanisme, ferment de la doctrine classique 14

1.2 Le socle néo-latin et la théorie de l'imitation 16

1.3 Le problème d'une littérature nationale 18

2. À la recherche de modèles..... 20

2.1 L'Antiquité..... 20

2.2 L'Italie 24

2.3 L'Espagne 26

2.4 L'activité des traducteurs..... 29

3. Guez de Balzac et l'« école de 1650 » 30

3.1 Guez de Balzac et l'idéal romain 30

3.2 L'invention de l'« honnête homme » 31

3.3 La redécouverte du sublime 33

2. LA COURTE PÉRIODE D'UN ÉQUILIBRE..... 36

1. Le siècle de Louis XIV..... 36

1.1 Le poids du pouvoir : un nationalisme culturel 36

1.2 Les mérites du mécénat..... 38

1.3 Littérature et religion 40

1.4 La Cour et la Ville 42

2. De l'école de 1650 à la Querelle des Anciens et des Modernes..... 44

2.1 L'évolution de la critique..... 44

2.2 La production littéraire 45

2.3 L'invention d'un modèle français : contraintes et liberté de la doctrine classique	49
3. Figures du classicisme	51
3.1 La première génération : La Fontaine et Molière	52
3.2 La deuxième génération : Boileau et Racine	55
3. LA CRISTALLISATION MOMENTANÉE D'UN IDÉAL	60
1. La réussite du genre théâtral	60
1.1 Le théâtre dans la première moitié du XVII ^e siècle	60
1.2 Pierre Corneille à la recherche d'une dramaturgie moderne	61
1.3 Les règles du théâtre classique	62
1.4 Molière	65
1.5 Racine	71
2. L'échec de certains idéaux	76
3. L'épanouissement de formes nouvelles	78
3.1 Madame de La Fayette et le roman	78
3.2 La Fontaine et la réussite inattendue de la fable	83
4. RICHESSES DU MOMENT CLASSIQUE	87
1. Sa diversité	87
1.1 Précieuses et galants : l'invention d'une nouvelle morale littéraire	87
1.2 Au rebours des certitudes : satire et burlesque	93
1.3 Vers une esthétique nouvelle : naissance de l'opéra	96
2. Son unité et son rayonnement	99
2.1 Les autres arts	99
2.2 Les influences du classicisme à l'étranger	102
Conclusion	106
Chronologies	107
Bibliographie	115
Index des auteurs	127



INTRODUCTION :

LA NOTION DE CLASSICISME ET LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

La notion de classicisme s'impose dans le discours critique pour définir les années les plus fécondes de la littérature et des arts du XVII^e siècle français. Devenue une évidence, cette notion masque en fait une longue histoire, qui appartient autant à l'histoire des formes et des genres qu'à l'histoire des idées ou des mentalités. En soi, jamais la génération des années 1660-1685, que nous reconnaissons comme « classique », ne s'est sentie ou définie comme telle ; elle n'a même pas eu à rédiger de « manifeste » comme tant d'autres écoles littéraires qui l'ont précédée ou suivie. Cela n'empêche pas la réalité d'une concentration et d'une floraison peu communes de chefs-d'œuvre mais, paradoxalement, ce n'est pas la notion de classicisme qui l'explique. Celle-ci ne fait que décrire ou dénommer une époque, dont l'histoire écrite peu à peu par des générations de critiques a fait un moment classique, comme étant l'apogée indépassable (par définition) de tout ce qu'une littérature et l'esprit d'une nation pouvaient apporter au patrimoine universel.

Le but de cet ouvrage est de proposer une présentation d'ensemble de la période à partir des données de l'histoire littéraire propre du XVII^e siècle, telle que la critique récente l'a retracée. On y retrouvera l'analyse de chefs-d'œuvre célèbres, mais ceux-ci seront éclairés à la lumière des doctrines et des convictions qui les ont portés à l'époque. Il est bien sûr artificiel de croire que l'épaisseur des interprétations qui nous séparent d'une saisie directe et « naïve » de cette littérature puisse être niée : l'histoire elle-même a construit l'objet qui nous intéresse ici, et fût-elle

truffée de contresens, il faut toujours se dire que l'histoire de la vérité est avant tout faite de l'histoire des erreurs successives. Le sens qu'a eu le classicisme pour Musset ou Stendhal peut nous sembler erroné, mais il a été fécond pour la création d'œuvres majeures; c'est donc avec cette conviction initiale, et la prudence qu'elle implique, qu'il faut lire les pages qui suivent.

1. L'invention de l'idée de « classicisme »

Le mot n'apparaît que tardivement dans la critique, et il a été long à s'imposer. Il se rapporte essentiellement aux auteurs de l'Antiquité, à la fois au sens où ils sont étudiés dans les classes et où ils sont les meilleurs, c'est-à-dire ceux qu'il faut imiter. La grandeur du terme a fait longtemps reculer la critique pour désigner les auteurs français du XVII^e siècle : c'était leur donner une lourde charge à porter. Voltaire se réjouit, en 1761, de voir étudier les « auteurs classiques » de la littérature du Grand Siècle, mais cet emploi semble encore métaphorique, par référence aux auteurs de l'Antiquité classique. Le dictionnaire de Littré (1872) considère encore le mot « classicisme » comme un néologisme, le définissant comme suit : « Système des partisans exclusifs des écrivains de l'antiquité, ou des écrivains classiques du XVII^e siècle ». Le terme même de « partisans » reflète bien la réalité : le mot est pris dans l'acception polémique que lui a donnée la période romantique, lorsqu'il s'est agi de définir les esthétiques qui s'opposaient dans les querelles littéraires et artistiques. Nous verrons que ce caractère polémique n'aurait pas déplu aux théoriciens du XVII^e siècle, qui ont élaboré leur doctrine au fil des querelles et des débats (parfois fort virulents).

L'idée de la grandeur d'une littérature nationale a été formulée très tôt, dès la Querelle des Anciens et des Modernes, notamment par Charles Perrault, dans son *Parallèle des Anciens et des Modernes* (1688-1697). Le schéma historiographique a été en tout cas clairement exposé par Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV* (1751), qui note le « dégoût » qu'a provoqué la multitude de chefs-d'œuvre : « Le siècle de Louis XIV, écrit Voltaire, a donc en tout la destinée des siècles de Léon X, d'Auguste, d'Alexandre ».

Du Marsais, dans l'*Encyclopédie*, entérinera le sens de l'adjectif « classique » pour désigner les « bons auteurs du siècle de Louis XIV ». Marmontel, dans son *Essai sur le goût* (1786), considère que cette époque a été le « siècle du goût », « un goût plus délicat, plus fin, plus éclairé que celui de Rome et d'Athènes ». Ses *Éléments de littérature* (1787) font la synthèse, après coup, de la doctrine classique, lui donnant une unité qu'elle est loin d'avoir eue à l'époque même où s'écrivaient les chefs-d'œuvre dont elle rend compte.

2. Sa fortune dans les tourmentes du XIX^e siècle

L'essor de la notion de « classicisme » est surtout dû à la place qu'elle prend dans les débats autour du romantisme : le classicisme est alors rejeté par les tenants d'un nouveau goût, ou considéré comme une valeur indépassable par ceux qui refusent l'esthétique moderne. L'opposition fut formulée par Goethe (« je nomme classique le genre sain et romantique le genre malade »), mais l'analyse la plus fine se trouve sans doute dans les pages fameuses de Stendhal sur le « romanticisme » dans *Racine et Shakespeare* (1823). Selon lui, le *romanticisme* est « l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible ». Le *classicisme*, au contraire, est ce qui « leur présente la littérature qui donnait le plus grand plaisir à leurs arrière-grands-pères ». À ce titre, pour Stendhal, Racine était romantique, car il a su plaire au public de 1670, de même que Shakespeare a su plaire aux Anglais de 1590. Ce qui est absurde (et *classique*), c'est de vouloir reproduire en 1823 « les caractères et les formes qui plaisaient en 1670 ».

Sainte-Beuve est en fait le premier historien de la notion, dans un article fameux intitulé « Qu'est-ce qu'un classique ? » (1850). Il veut « élargir l'esprit » du mot classique qui, selon lui, a été trop restreint par les querelles du XIX^e siècle, et il propose cette définition :

Un vrai classique, comme j'aimerais à l'entendre définir, c'est un auteur qui a enrichi l'esprit humain, qui en a réellement augmenté le trésor, qui lui a fait faire un pas de plus, qui a découvert quelque vérité morale non équivoque, ou

ressaisi quelque passion éternelle dans ce cœur où tout semblait connu et exploré; qui a rendu sa pensée, son observation ou son invention, sous une forme n'importe laquelle, mais large et grande, fine et sensée, saine et belle en soi; qui a parlé à tous dans un style à lui et qui se trouve aussi celui de tout le monde, dans un style nouveau sans néologisme, nouveau et antique, aisément contemporain de tous les âges.

Cela risque bien sûr d'effacer toute la particularité du classicisme français, dans la mesure où la définition prétend à l'universalité de toutes les littératures et ne vise plus à rendre compte d'une époque historique précise. Le retour à une vision plus centrée s'effectuera dans la seconde moitié du siècle, lorsque l'érudition et la philologie auront su remettre à jour les aspects les plus divers du xvii^e siècle : on publie alors les « Grands Écrivains de la France », de même qu'on édite nombre de mémoires ou de correspondances, ainsi que beaucoup de textes un peu curieux, comme les romantiques eux-mêmes avaient appris à les goûter (voir *Les Grottesques* de Théophile Gautier, 1834-1844).

D'autre part, les conceptions historiques du temps donnent à l'apogée classique une place sans égale dans la représentation historique de la littérature nationale : Hippolyte Taine, dans *Les Origines de la France contemporaine* (1876), conçoit l'esprit classique comme un état d'équilibre fixe lié à la réalité politique de la monarchie absolue, avec une tendance au rétrécissement et à l'assèchement qui se marque du xvii^e au xviii^e siècle. Il y perçoit une esthétique de l'abstraction et de la généralité qui empêche la véritable expression poétique des profondeurs et de l'individualité. Selon cette conception, seuls de forts tempéraments comme ceux de Corneille, Racine, La Fontaine ou Molière peuvent parvenir à s'affirmer, les autres tournent à l'académisme stérile : l'image du classicisme rejoint une nouvelle fois celle d'un panthéon très sélectif de grands hommes et de grandes œuvres.

3. Le classicisme selon l'histoire littéraire de la III^e république

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la force que la notion va acquérir dans l'histoire littéraire, de 1880 aux années 30. La littérature française

enseignée dans l'école républicaine et laïque veut fonder un esprit et une nation : les classiques font désormais partie d'un patrimoine, au même titre que l'histoire des Gaulois ou de Charlemagne, de Jeanne d'Arc ou de Louis XI¹. Deux noms incarnent cette conception : Ferdinand Brunetière (1849-1906) et Gustave Lanson (1857-1934). Le premier est l'auteur d'une *Histoire de la Littérature française classique* (1904), où il tente d'appliquer à la littérature les théories évolutionnistes des sciences naturelles (Darwin). Ses critères du classicisme sont l'**équilibre des facultés** mises en œuvre (intelligence et sensibilité), la **perfection de la langue**, l'**indépendance nationale**, la **perfection du genre pratiqué**, enfin la **grandeur des intérêts**, qui seule atteint à l'universel. Cette combinatoire délicate le conduit à affirmer que le classicisme ne pouvait se réaliser qu'au XVII^e siècle, pour se défaire - évolution oblige - dès le siècle suivant.

Gustave Lanson fut avant tout un très grand philologue : historien rigoureux et savant, il a voulu faire l'histoire objective et érudite de la littérature française — à la façon dont la philologie allemande faisait alors celle des littératures antiques et médiévales. Son œuvre ne saurait se réduire à l'aspect caricatural que lui donneront ses détracteurs par la suite, car elle a apporté beaucoup à notre connaissance du XVII^e siècle. Son *Histoire de la Littérature française* (1894) offre un panorama remarquable du classicisme, vers lequel toute la littérature française semble orientée : le règne de Henri IV est présenté comme une « transition vers la littérature classique » et les premières générations du XVII^e siècle sont présentées comme les « ouvriers du classicisme » qui assurent « la préparation des chefs-d'œuvre » ou bien comme des « attardés et égarés ». La confusion cesse enfin avec les chefs-d'œuvre de Pascal, de Corneille (la première génération de classiques), puis ceux de Molière, la Fontaine et Racine, sans négliger Boileau et les mondains (La Rochefoucauld, Retz, Sévigné). Les dernières années du siècle, à partir de la querelle des Anciens et des Modernes (1687), sont considérées comme « la fin de l'âge classique », dominé par La Bruyère et Fénelon. En 1927, René Bray complète notre connaissance du classicisme par une étude approfondie

1. cf. Antoine Compagnon, *La Troisième République des Lettres*.

des textes théoriques (et de leurs sources) dans sa *Formation de la doctrine classique*, qui demeure une somme inégalée et très utile, marquant pour ainsi dire l'aboutissement intelligent et mûri des perspectives lansonniennes.

4. La redécouverte du classicisme français

Cette littérature comprise par l'analyse quasiment exclusive des chefs-d'œuvre avait pris un caractère d'évidence que plusieurs grands critiques du xx^e siècle ont voulu reconsidérer. Daniel Mornet fut l'initiateur de cette redécouverte, en proposant l'étude des « aspects inconnus » de la littérature classique (*Histoire de la littérature française classique, 1660-1700, ses caractères véritables, ses aspects inconnus*, 1940). Refusant l'« harmonieuse simplicité » qu'un Brunetière ou un Faguet avaient donnée à la littérature du temps de Louis XIV, Mornet, sans renier l'héritage lansonien, allait explorer la production littéraire dans son ensemble, attirant ainsi l'attention sur les œuvres moins connues, mais qui font la diversité et la richesse du moment classique. Il rappelle l'importance de la préciosité dans la conception d'ensemble de la littérature, il insiste sur l'absence d'une « école de 1660 » qui aurait sciemment fondé le classicisme : en un mot, il offre une vision nuancée et complexe de cette période de notre littérature, vision qui a préparé les meilleures recherches contemporaines. Dans le même ordre d'idées, l'ouvrage d'Henri Peyre (*Qu'est-ce que le classicisme ?*, 1933, réédité ensuite à New-York sous le titre de *Le Classicisme français*, en 1942) a fait le point sur la notion de classicisme, avec une bibliographie constamment remise à jour (Nizet, 1965).

Après guerre, l'application de la notion de « baroque » à la première partie du siècle (Jean Rousset, *La Littérature de l'âge baroque en France*, 1953) a contraint la critique à poursuivre cet effort d'analyse et de nuance pour mieux définir le classicisme. C'est de l'étranger que viendront les affirmations les plus neuves : l'italien Luigi Foscolo Benedetto fait le point en 1947 sur « la légende du classicisme français », en insistant sur les rapports étroits qui unissaient alors la littérature et la morale et qui

étaient exprimés par la notion centrale d'« honnête homme ». En 1950, c'est E.B.O. Borgherhoff (*The Freedom of French Classicism*) qui met l'accent sur la liberté du classicisme français : il montre que celui-ci repose autant sur les règles que sur l'idée de grâce, de finesse, et sur le fameux « je ne sais quoi » qui échappe à l'expression claire et rationnelle. De plus, Borgherhoff a rappelé l'importance du sublime, nuançant tout ce qui avait été dit sur la logique, la raison et les règles qui auraient seules dominé l'esthétique classique. Jules Brody confirmera ces intuitions dans sa thèse magistrale sur Boileau et Longin (1958), qu'il complétera par la suite avec une réflexion très dense sur le platonisme des classiques, cherchant par là à restituer les bases métaphysiques de la doctrine pour en expliquer la complexité et les contradictions apparentes (esprit géométrique et esprit de finesse y ont également leur mot à dire).

5. Positions actuelles de la recherche

Les travaux des trois dernières décennies ont suivi ce courant. À partir de la magistrale *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* d'Antoine Adam (5 tomes, 1949-1956), qui fait un point utile sur l'érudition et la connaissance des faits depuis Lanson et Mornet, il faut citer la synthèse de Pierre Clarac, par ailleurs auteur de monographies sur les grands auteurs (un peu datée sur Boileau, demeurée indispensable sur La Fontaine) : *L'Âge classique* (1660-1680), dans la *Littérature française* parue chez Arthaud en 1969. Mais l'orientation actuelle privilégie d'autres aspects, qui ne sont pas toujours affirmés dans ces synthèses. En 1969, la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* a consacré un numéro spécial à la « Littérature sous Louis XIV » ; on y trouve un article fondateur de Jean Lafond sur « la beauté et la grâce » qui fait ressortir clairement certains traits néoplatoniciens de la doctrine classique, dans la lignée des travaux de Jules Brody.

Roger Zuber a ouvert une voie importante en étudiant le continent méconnu des traductions, montrant que ces « Belles Infidèles » sont aux origines du goût et de l'esthétique classiques, dans l'orbe de l'Académie française et des leçons de Guez de Balzac. Il a poursuivi ce travail dans de

nombreux articles et surtout dans un chapitre majeur de l'*Histoire littéraire de la France* intitulé « Littérature et classicisme » qui reste, à ce jour, la meilleure synthèse sur les conceptions actuelles du classicisme. Il avait déjà contribué à dépeussier les idées reçues sur Boileau en 1973, en collaboration avec un autre grand spécialiste de l'esthétique classique, Bernard Beugnot. Les grands acquis en sont confirmés par son *Classicisme (1660-1680)*, qui intègre brillamment l'état de la recherche entre 1975 et 1984, alors même qu'elle est en pleine évolution.

En 1977, paraissent en effet les Actes d'un colloque qui témoignent aussi de ce renouvellement en profondeur, *Critique et création littéraires en France au XVII^e siècle* : s'y retrouvent les principaux pionniers de la recherche contemporaine sur le dix-septième siècle. Marc Fumaroli notamment, l'organisateur de ce colloque, fera paraître en 1980 sa somme magistrale sur l'*Âge de l'éloquence*, qui, bien que portant sur la période antérieure (il s'arrête « au seuil de l'époque classique »), remet en lumière l'un des fondements essentiels de l'esthétique et de la création littéraires de l'Antiquité aux temps modernes : la rhétorique. La floraison de travaux réellement nouveaux sur la pensée classique (Tocanne, 1978), sur la conception de la critique (Jehasse, 1976), sur l'anthropologie (Van Delft, 1982) confirme la vigueur de la recherche actuelle sur la littérature du Grand Siècle.

Notre ouvrage vise à servir d'introduction, tant à l'esprit de cette recherche, qu'à l'étude de l'objet sur lequel elle porte. Il est volontairement centré sur **les années 1660-1680**, et l'attention est plus particulièrement portée sur les grands écrivains (chapitres 2 et 3), mais nous avons eu la volonté de montrer ce qui a fondé l'esthétique de ce « moment classique » (chapitre 1), ainsi que la réelle diversité de la production littéraire, sans négliger un rapide aperçu sur ce que signifie le classicisme pour les autres arts et le sens qu'il peut prendre dans les pays étrangers (chapitre 4). Pour ouvrir à d'autres lectures, nous proposons enfin une bibliographie sélective et commentée, classée selon l'ordre des chapitres.

collection

128

En 128 pages, cette collection, conçue en priorité pour les étudiants du premier cycle universitaire, propose des manuels de synthèse des connaissances et une gamme d'ouvrages de référence, de méthodologie, d'entraînement.

Moment exceptionnel de la littérature française, le classicisme s'appuie sur la tradition la plus ancienne pour fonder à son tour un modèle esthétique et littéraire. La concentration des chefs-d'œuvre incontestables, liée à un éclat exceptionnel de la civilisation française au XVII^e siècle, a conduit tantôt à une révérence extrême, tantôt à un réflexe de rejet.

Cet ouvrage se propose, à partir des travaux récents des meilleurs spécialistes, d'étudier cette période dans sa fécondité et sa richesse.

Prix : 49 F



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00201767 3

62

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

